



Roland CHASSAIN
Conseiller Général

Marseille, le 09 février 2010

Commission Nationale des Comptes de Campagne et
de Financement des Partis Politiques
Monsieur François LOGEROT – Président
33 avenue de Wagram
75176 Paris cedex 17

Objet : Publications institutionnelles illégales
financées par l'argent public

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur par la présente de vous transmettre copie d'un courrier que j'ai expédié auprès de Monsieur le Préfet des Bouches-du-Rhône, concernant la diffusion, en période électorale, de publications institutionnelles contenant des informations de propagande et financées par l'argent public.

Vous en souhaitant bonne réception,

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma parfaite considération.

Roland CHASSAIN
Conseiller Général
du Canton des Saintes Maries de la Mer